

## Braccio, Nadia

---

**De:** François Contin [francois.contin@gmail.com]  
**Envoyé:** 22 juin 2014 20:12  
**À:** Greffe  
**Objet:** A verser au Dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

A l'attention du ou des responsable(s) du dossier concernant les compteurs "intelligents" d'Hydro-Québec.

Madame, Monsieur,

Je vous écris car je voudrais apporter mon témoignage suite à l'installation d'un compteur dit "intelligent" à l'intérieur de mon domicile, par Hydro-Québec. Le compteur est situé dans la cuisine juste de l'autre côté de notre chambre à ma conjointe et moi-même.

J'ai développé des symptômes très clairs à la seconde même où le technicien a posé l'appareil : palpitations cardiaques, nausées, contractions musculaires, puis oreilles bouchées et douloureuses donnant des acouphènes le soir même, maux de tête aigus et permanents, sensations de brûlure au fond de la gorge, ainsi qu'une impression d'anesthésie dans les dents parfois (cette sensation est la plus difficile à décrire). Et surtout d'horribles insomnies. J'ai téléphoné dès le lendemain pour faire valoir mon droit de retrait. On l'a pris en compte mais on m'a expliqué que cela pouvait prendre plusieurs semaines. Malheureusement, ces symptômes n'ont fait qu'amplifier au fil des jours au point de devenir intolérables, nous empêchant de rentrer chez nous et nous obligeant, ma conjointe et moi, à nous réfugier dans la petite chambre de notre fils de 19 mois (la pièce la plus éloignée du compteur) pour tenter de dormir.

J'ai donc pressé Hydro-Québec d'intervenir d'urgence, renouvelant les appels tous les jours. Il faut bien comprendre la notion d'urgence puisqu'on ne pense qu'à une seule chose : FUIR CET ENFER. Après une semaine de calvaire, j'ai ordonné à Hydro-Québec qu'on me coupe l'électricité. Sans le savoir, j'ai dû actionner le moyen de pression ultime puisque 15 minutes plus tard un technicien était chez nous pour installer un compteur "non communicant". Depuis, ça va beaucoup mieux. Mais je ressens toujours quelques symptômes, comme les bourdonnements d'oreilles, que j'attribue au compteur du voisin du dessus qui a été installé le même jour que le mien – chez mes voisins de chaque côté, les compteurs sont là depuis plusieurs semaines et je n'avais rien ressenti jusque-là.

Pour terminer, j'aimerais dire que, même si nous avons un a priori plutôt négatif sur ces compteurs, nous n'avons pas vraiment pris le temps de nous informer, et que tous les symptômes décrits ci-dessus ont été clairement identifiés avant de les retrouver dans les témoignages sur Internet. Il ne s'agit pas de quelque sommatisation que ce soit, même si le facteur stress ne fait qu'aggraver les choses. Encore moins d'ésotérisme ou autre discipline occulte. Il s'agit d'une réalité, de NOTRE RÉALITÉ à tous, et je vous demande, en tant que responsables de la Régie de l'Énergie, de la prendre en considération.

François Contin, résidant à Montréal.